Compte rendu de séance du conseil d'administration

Année scolaire 2019-2020

Séance du **24 septembre 2019**

Etaient présents :

MEMBRES DE DROIT : Nicolas SAMBUSSY, Principal et Président du conseil d'administration, Fabien ROSANO, Principal adjoint, Cécile VIGNAU, Gestionnaire, ~~Marie BILLOT, CPE~~, Patrick SAVARY, Directeur de SEGPA

REPRESENTANTS DEPARTEMENT ET MUNICIPALITE : ~~Marc CABANE~~, Annie HILD, ~~Nejia BOUCHANNAFA, Béatrice JOUHANDEAUX~~,

REPRESENTANTS DEPARTEMENT ET MUNICIPALITE (suppléants) : ~~André ARRIBES, Monique SEMAVOINE, Chengjié PENE, Françoise MARTEEL.~~

PERSONNALITE QUALIFIEE : ~~Alain DUBOURG~~

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES : ~~Nathalie PASCUAL (FCPE),~~ Julie THOMAS (FCPE) Aurélie MORERE (FCPE), ~~Gilles ZICKO (FCPE~~), Sophie GOSSELIN (FCPE), ~~DAVILA Marie-Agnès (BPE),~~ Véronique SEGONS (BPE)

PARENTS D'ELEVES (suppléants) : ~~Thierry GALLERAND (FCPE), Solange CHABASSE (FCPE) Cécile ANDRE (FCPE), Violaine CORNU (FCPE), Michel BARNONCEL (FCPE), Jennifer COMPANY (BPE) Frédérique LAUGIER (BPE)~~

REPRESENTANTS DES ELEVES : ~~Souad BOUGUENAA, LASSERRE Tom, Selma GUECHAOUI~~

ELEVES (suppléants) : ~~Ana SANCHEZ, Axel MBA EMANE, Olivier MEDEVIELLE~~

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Titulaires) : Géraldine DUCOS, ~~Pierre PETEILH, Mathias GIBERT~~, Evelyne PONS, ~~Isabelle LARROUY~~, Nadège GIL DE MURO, Jean-Pierre ADILLON

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Suppléants) : ~~Julie PARIS~~, Caroline MOLENAT, Thierry MAUGER, ~~Sylvain LARQUIER, Karine DIAZ, Nathalie ROUTUROU~~, Caroline NICOUD

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ADMINISTRATION, OUVRIERS ET SERVICES : Marie-Elisabeth LOPEZ, Laetitia ETCHELAR, ~~Laurence JAUBERT~~.

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ADMINISTRATION, OUVRIERS ET SERVICES (suppléants) : ~~Monica DOMINGUEZ, Olivier GUERRE, André OMPRARET~~

INVITES : Julien GREGOIRE (Secrétaire de direction).

Total des membres du conseil : 30

Quorum : 16 Membres votant : 18

Monsieur SAMBUSSY ouvre la séance à 18h.

Il remet la liste d'émargement.

Secrétaire de séance : **Mme GOSSELIN représentante des parents d'élève**

Adoption du compte-rendu de la séance du 04 juillet 2019

Monsieur le Président s'excuse du délai court pour la transmission des documents de travail relatif à ce CA.

Monsieur le Président propose de passer au vote pour adopter **le compte-rendu de la séance du 11 juin 2019.**

Membres présents au moment du vote	18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
17		**1**	

Total	18

Le compte-rendu de la séance du 11 juin 2019 est adopté.

Monsieur SAMBUSSY procède à la présentation de l'ordre du jour proposé :

1- Logement de fonction

2- Conventions

3- Tarifs

4- Décision budgétaire modificative pour vote

5- Questions diverses

Le point 3) Tarifs ne sera pas abordé lors de ce CA

Question représentante enseignants : est-ce que la question des manuels manquants sera traitée lors de ce CA

Réponse Mme l'Adjoint-gestionnaire : ce point est abordé sur le point 4 (DBM). Tous les élèves auront leurs manuels rapidement.

Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'adoption de l'ordre du jour ainsi défini.

Membres présents au moment du vote 18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

Total 18

L'ordre du jour est adopté

1- **Logements de fonction**

- Monsieur le Président présente un état de la situation de l'occupation des logements (présenté en annexe)

- Proposition de renouvellement de convention d'occupation précaire de Mme MOLENAT

Monsieur le Président propose de l'adoption de la répartition des logements, avec renouvellement de la convention d'occupation précaire de Mme MOLENAT :

Membres présents au moment du vote 18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
17		**1**	

Total 18

La répartition des logements (avec renouvellement de la COP de Mme Molenat) est adoptée.

2. **Conventions**

a) Monsieur le Président présente la convention pour la location de locaux scolaires à l'association « sals n'groove » pour un loyer annuel de 396€. La salle R1 sera mise à disposition les mercredis de 19h à 22h.

Question des représentants des enseignants : Y-t-il une caution de prévu ?
Réponse de Mme l'Adjointe-gestionnaire : l'association a obligation d'être assurée

Question des représentants des enseignants : les sommes perçues seront-elles réinvesties ?
Réponse de Mme l'Adjointe-gestionnaire : conformément à la règlementation (universalité des dépenses et des recettes), les fonds seront réutilisés pour diverses actions

Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'approbation de la COP avec l'association « sals n'groove »

Membres présents au moment du vote 18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

Total 18

La convention est adoptée.

Départ de Mme Thomas à 18h19

b) Monsieur le Président présente la convention pour le Contrat numérique : équipements de VPI (Vidéoprojecteurs interactifs) / Imprimante 3D / Casques audio. Ce contrat est accordé par le Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques. 19 005 € d'équipements ont été installés pendant les vacances au sein de l'établissement.

Les représentants des enseignants se disent « satisfaits » de cet équipement des classes, cependant certains demandent s'il serait possible de réimplanter des tableaux blancs.

Réponse de M. le Président : les tableaux blancs peuvent être réinstallés dans les classes où ils seraient déjà présents (exemple salle 104). Pour les autres salles, des solutions sont en cours de réflexion comme une peinture adéquate

c) Monsieur le Président présente diverses conventions et contrats avec l'ensemble des établissements médico-sociaux partenaires du collège (SESSAD, IME, ITEP...) pour autorisation de signature

Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'autorisation de signer diverses conventions avec les établissements médicaux-sociaux partenaires de l'établissement

Membres présents au moment du vote | 17

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
17			

Total | 17

L'autorisation de signature est accordée.

d) Monsieur le Président présente la convention pour l'adhésion au groupement de mutualisation dans le cadre de l'OEPRE (Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la réussite des Elèves) ; ce dispositif s'adresse aux parents non-francophones pour accompagner les familles dans les différentes démarches scolaires. L'établissement mutualisateur est le collège Jean Zay de Cenon.

Question des représentants des enseignants : combien de parents sont concernés par ce dispositif ?

Réponse de M. le Président : une trentaine de familles sont inscrites sur ce dispositif.

Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'approbation de la convention d'adhésion au groupement de mutualisation OEPRE

Membres présents au moment du vote | 17

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
17			

Total | 17

La convention est adoptée.

e) Monsieur le Président présente les conventions de stage pour les élèves de 3ème et de 4ème SEGPA. M. le Directeur de la SEGPA indique que ces conventions sont les mêmes que l'année précédente. Les élèves qui n'auraient pas l'âge légal requis au moment du stage seront accueillis en lycée professionnel. Le stage est de 30h à faire sur 5 jours. Monsieur le Principal adjoint indique que le nombre de jours du stage peut être réduit s'il y a des problèmes de déplacement pour l'élève.

Question des représentants des enseignants : les élèves relevant du dispositif MARS peuvent-ils faire un stage plus long ?

Réponse de M. le Président : Il n'est pas possible d'avoir des stages plus long pour ces élèves pour des raisons juridiques (Code de l'Education)

Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'approbation de la convention des élevés de 3ème et 4ème SEGPA

Membres présents au moment du vote 17

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
17			

Total 17

Les conventions sont adoptées.

Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'approbation de la convention des élevés de 3ème

Membres présents au moment du vote 17

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
17			

Total 17

La convention est adoptée.

Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'autorisation de signature des conventions de stage

Membres présents au moment du vote | 17

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
17			

Total | 17

L'autorisation de signature est accordée.

3. **Décision budgétaire modificative**

Monsieur le Président présente une nouvelle répartition des crédits du BOP 141 issus de la LOLF. Il est proposé aux membres du CA de re-ventiler 3 000€ de crédits entre la ligne « projets d'établissement » vers la ligne « manuels scolaires » afin de compléter les séries de manuels scolaires suite à une augmentation d'effectif notamment en 6ème.

Monsieur le Président propose de passer au vote de la DBM pour la ventilation des crédits du BOP 141

Membres présents au moment du vote | 17

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
17			

Total | 17

La ventilation des crédits BOP 141 est adoptée.

4. **Questions diverses**

Monsieur le Président indique que l'assemblée générale du Foyer Socio-éducatif se tiendra le 7 octobre prochain à 17h15 au nouveau foyer.

Le prochain conseil d'administration se déroulera début novembre 2019 avec la nouvelle équipe élue.

Monsieur SAMBUSSY remercie les membres du conseil d'administration présents.

La séance est levée à 18h44.

Compte-rendu validé par le Conseil d'administration en séance du 04/112019.

Le Président | Le secrétaire de séance

Nicolas SAMBUSSY | Mme Gosselin